



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1996/919
8 novembre 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 8 NOVEMBRE 1996, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL
DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DU RWANDA

J'ai l'honneur de vous informer et, par votre truchement, d'informer les membres du Conseil de sécurité et la communauté internationale tout entière que le Gouvernement rwandais est disposé à accueillir tous les réfugiés rwandais qui se trouvent dans des camps de réfugiés au Zaïre, où ils subissent des conditions humiliantes, et dans d'autres régions du monde.

Je tiens également à vous informer que le Gouvernement rwandais a fait savoir publiquement, dans un appel aux réfugiés rwandais et à la communauté internationale, que tous les réfugiés rwandais sont les bienvenus au Rwanda.

Voici le texte de l'appel publié à Kigali, le 4 novembre 1996, par le Président de la République rwandaise, M. Pasteur Bizimungu :

"Appel aux réfugiés rwandais, aux belligérants et à la
communauté internationale"

Le Rwanda a besoin de l'unité de tout son peuple pour construire un pays pacifique, où tous les citoyens rwandais aient la place qui leur revient, avec les mêmes droits et les mêmes responsabilités. En conséquence, je lance un appel aux réfugiés pour qu'ils rentrent chez eux. Le Rwanda vous attend avec impatience et est prêt à vous recevoir. Il n'y a aucune raison que vous continuiez à dépérir dans des camps de réfugiés, où vous subissez l'humiliation de l'exil. Votre foyer est bien ici au Rwanda, pays auquel vous appartenez.

J'appelle également à un cessez-le-feu immédiat afin que les organisations humanitaires puissent mener à bien leurs activités, dans un climat de liberté où chacun soit à même de prendre les décisions qu'il souhaite pour son avenir.

De ceux qui nous aident, en particulier la communauté internationale, nous attendons un vrai geste de solidarité. Nous vous demandons de participer au processus de rapatriement et de réinstallation de nos compatriotes. Nous souhaitons qu'une action commune soit menée pour que notre peuple puisse retourner dans son pays dans la dignité et le respect."

Le Gouvernement rwandais souhaiterait dissiper l'idée fausse selon laquelle les réfugiés rwandais ne peuvent rentrer chez eux. À cet égard, nous indiquons que, selon nos registres, plus de 2,1 millions de réfugiés sont rentrés au Rwanda depuis 1994 et qu'ils y vivent heureux, dans leurs communautés respectives. D'après le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, 1,4 à 1,6 million de réfugiés sont déjà retournés au Rwanda depuis 1994.

Comme suite à l'appel lancé par le Président de la République rwandaise, le Gouvernement rwandais, pleinement conscient du sort des réfugiés en exil, travaille en étroite collaboration avec le HCR et d'autres organismes des Nations Unies à Kigali afin de préparer les convois de rapatriés à la frontière entre le Rwanda et le Zaïre.

Nous lançons un appel à la communauté internationale pour qu'elle prête une assistance humanitaire aux réfugiés de retour au Rwanda, notamment pour le logement, les médicaments et tout ce qui est nécessaire à leur réinstallation.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Rwanda
auprès de l'Organisation
des Nations Unies

(Signé) Gideon KAYINAMURA
